

CONSEILS COMMUNAUX TALENCE EST ET OUEST

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

DU 7 FÉVRIER 2019

Monsieur le Maire a tenu à ce qu'une réunion publique des Conseils Communaux Est et Ouest soit organisée afin de présenter le projet de rénovation de la rue Peydavant. Il a demandé à ce que des techniciens de Bordeaux Métropole viennent à l'appui d'un diaporama présenter précisément les points de cette requalification qui va s'engager sur une longue période et qui fait suite à celle de la rue Pacaris.

La philosophie retenue : favoriser les déplacements doux, sécuriser les usagers, augmenter la végétalisation, et donc concourir à la diminution du trafic automobile et ainsi apaiser la circulation.

Le diaporama de Bordeaux Métropole met en avant l'état des lieux, les éléments de contexte et les objectifs de ces aménagements. La réfection de la voie y est analysée tronçon par tronçon.

1 – Tronçon rond-point Pacaris / rond-point Peydavant : il est prévu sur cette partie de voirie la mise en place de bandes cyclables ainsi que l'amélioration et la sécurisation des traversées piétonnes.

2 – Tronçon rond-point Peydavant / Rue Trémeuge : il est attendu une forte diminution du trafic automobile arrivant de la rue de Trémeuge par la mise en place d'un sens unique depuis le rond-point.

Les habitants considèrent que le projet de passage piéton situé sur la rue Peydavant, dans la portion Chanzy /Mégret, au débouché de la rue du Général Margueritte, est dangereux. Il se situe dans une courbe offrant une visibilité réduite aux automobilistes.

Les services de Bordeaux Métropole enregistrent ces observations afin de les prendre en compte. Il est à noter également le choix fait par la Métropole de placer un arrêt de bus sur la chaussée. Cette option traduit la volonté de sécuriser les déplacements doux et de réduire la vitesse des véhicules. Une traversée piétonne surélevée avec un îlot central s'inscrit dans cette même logique.

3 – Rond-point Crespy : Il est à noter la volonté de la Métropole de supprimer autant que faire se peut, les carrefours à feux d'où la réalisation d'un rond-point. Celui-ci a été conçu avec le souci de préserver les espaces verts existants mais également de renforcer ceux-ci. Monsieur le Maire précise qu'il a tout particulièrement insisté auprès des services métropolitains pour que l'offre de stationnement sur ce secteur soit maintenu en raison notamment de la présence du kinésithérapeute, d'un salon de coiffure et d'une épicerie.

En réponse à des observations de riverains, Monsieur le Maire précise qu'il a demandé la matérialisation d'un arrêt minute devant le kinésithérapeute. Par ailleurs, afin de favoriser la rotation des véhicules, il annonce que la rue Lamartine va accueillir des aménagements de stationnement supplémentaire qui seront en zone bleue (1 H 30 de stationnement gratuit). Il tient enfin à rajouter que la réfection de cette voirie s'accompagne de l'utilisation de matériaux nobles pour jouer sur l'embellissement.

Le phasage des travaux :

- 1ère phase Pacaris / Peydavant : 4 mois
- 2ème phase Peydavant / Mégret : 7 mois
- 3ème phase Megret / Crespy : 5 mois

Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de mars. Bien entendu, les riverains seront informés du calendrier des travaux à l'aide de dépliants distribués dans les boîtes aux lettres par les services de Bordeaux Métropole.

Un riverain souhaiterait des précisions sur le futur éclairage public. Il regrette la faible intensité de celui de la rue Pacaris qui a été refaite. Il manque d'intensité selon lui.

Il lui est répondu que sur les voies de catégorie 2 comme les rues Peydavant et Pacaris, l'éclairage public est installé sur des poteaux d'Enedis. Il n'est donc pas possible pour cette raison d'offrir un éclairage plus lumineux.

Cependant Monsieur le Maire souhaite, en réponse à des questions, qu'un éclairage supplémentaire soit installé au niveau des passages piétons.

Sur la portion Pacaris / Peydavant, il est précisé que la rénovation va offrir aux usagers un trottoir de 1,40 m de chaque côté ainsi qu'une bande cyclable, ce qui est plus large que ce qui existe actuellement.

Toujours en réponse à des remarques, il est précisé que les travaux de rénovation vont bien sûr impacter les caniveaux et les regards d'évacuation des eaux pluviales, ce qui permettra de résoudre des problèmes observés actuellement chez des particuliers. De même, les sorties des habitations donnant directement sur la voirie seront sécurisées.

Durant les travaux, il n'y aura qu'une voie de circulation proposée aux véhicules, elle se fera dans le sens Pacaris / Crespy. L'autre sens fera l'objet d'une déviation.

Le projet proposé semble globalement satisfaire les riverains.